



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*Pour diffusion immédiate*

### **SAINT-JOSEPH-DU-LAC : Restauration d'un bâtiment municipal à valeur patrimoniale**

**Saint-Joseph-du-Lac, le 1<sup>er</sup> juillet 2020** – Le conseil municipal est fier de présenter le résultat des travaux de restauration entamés à l'automne 2019 sur le bâtiment municipal sis au 959, chemin Principal. Construite dans les années 1880 par un résident du nom de François Olivier Laurin, journalier chez les frères trappistes d'Oka, cette maison pièce sur pièce est demeurée dans la famille durant plus de cent ans, soit jusqu'en 1990. Voulant la préserver et y conférer une mission communautaire, la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac en est devenue propriétaire au début des années 1990 et l'a mis à la disposition du Cercle de fermières, lequel l'occupe toujours. D'importants travaux étaient requis sur ce bâtiment centenaire afin d'assurer sa pérennité à long terme.

#### **Des travaux guidés par le Comité local du patrimoine**

En raison du caractère patrimonial de la résidence, le projet a été soumis au Comité local du patrimoine, qui a analysé le projet et présenté des recommandations au conseil municipal, notamment concernant les matériaux à utiliser pour la rénovation. Les travaux réalisés touchaient majoritairement le revêtement extérieur du bâtiment, la toiture, le balcon, ainsi que les fenêtres. Les matériaux ont été choisis dans un souci d'harmonisation avec le milieu et de conservation des caractéristiques architecturales propres au bâtiment. Dans cette optique, la porte et les fenêtres en façade ont été conservées. Les travaux ont nécessité un investissement de 100 000 \$.

« Pour le conseil municipal et moi, cette restauration contribue à mettre en valeur la riche histoire de Saint-Joseph-du-Lac, laquelle se traduit entre autres par la diversité de son patrimoine bâti. Notre noyau villageois nous confère une saveur unique que nous devons chérir et protéger. J'invite par ailleurs les propriétaires de bâtiments d'intérêt patrimonial à s'informer sur le programme d'aide financière pour la rénovation mis en place il y a quelques années », indique le maire de Saint-Joseph-du-Lac, M. Benoit Proulx.

#### **Aide financière pour la rénovation des bâtiments résidentiels d'intérêt patrimonial**

Le programme a été mis sur pied pour accompagner les propriétaires de bâtiments nommés dans l'inventaire du patrimoine bâti de Saint-Joseph-du-Lac dans leurs démarches de planification des travaux d'entretien, de préservation ou de modification de leur bâtiment. Il a également pour objectif d'engendrer la réalisation de projets de rénovation et de réfection, en conformité avec la réglementation d'urbanisme en vigueur et de rendre les bâtiments patrimoniaux plus attractifs.

— 30 —

Renseignements : Marie-Michelle Crevier  
Responsable des communications  
450 623-1072, poste 233  
mmcrevier@sjdl.qc.ca